Description de poste

Fondation des Evaux

Horticulteur - gardien de parc
(1.10 Ouvrier spécialisé)

Dans un souci de lisibilité, le texte est rédigé au masculin. Le vocabulaire utilisé fait toutefois référence tant aux femmes qu'aux hommes.

De manière générale, l'horticulteur - gardien de parc assure l'entretien des espaces extérieurs et des infrastructures. Il assure également la surveillance du site et participe à l'accueil des usagers.

Service :	Fondation des Evaux	**Statut hiérarchique :**	employé
Classification :	08 - 10	**Taux d'activité :**	100%

Horaires variables :

Quelques week-ends, jours fériés et soirées sont demandés par année selon un planning défini à l'avance.

1. POSITION HIERARCHIQUE

1.1 Fonction du supérieur direct (joindre un organigramme)
- Chef de secteur des espaces extérieurs

1.2 Nombre et fonction(s) des subordonnés directs
- Aucun

1.3 Suppléances
- Remplace : les collaborateurs du secteur technique
- Est remplacé par : les collaborateurs du secteur technique

2. RELATIONS FONCTIONNELLES

- Le directeur
- Le coordinateur de projets et activités
- Le chef de secteur des espaces extérieurs
- Les collaborateurs de la Fondation des Evaux et le personnel en formation
- Les agents de police municipale et de sécurité privée
- Les associations, les clubs et les usagers du Centre
- Les fournisseurs et partenaires
- Les entreprises de services

3. MISSIONS

3.1 Assurer l'entretien des espaces extérieurs dans le respect de l'environnement ;
3.2 Participer à l'entretien et à la maintenance des bâtiments et des infrastructures sportives et de loisirs du parc ;
3.3 Assurer le rôle de gardien de parc ;
3.4 Effectuer des tâches particulières en fonction de ses compétences.

4. ACTIVITES

4.1 Assurer l'entretien des espaces extérieurs dans le respect de l'environnement

- Effectuer les travaux nécessaires à l'entretien des espaces verts et des cheminements ;
- Réaliser des créations et aménagements paysagers ;
- Utiliser les véhicules et machines d'entretien et assurer leur nettoyage ;
- Participer à la planification des travaux et aux divers inventaires.

4.2 Participer à l'entretien et à la maintenance des bâtiments et des infrastructures sportives et de loisirs du parc

- Participer à l'entretien, à la maintenance et au nettoyage des bâtiments du site ;
- Entretenir et aménager les infrastructures sportives et de loisirs ;
- Participer à la levée des déchets.

4.3 Assurer le rôle de gardien de parc

- Gérer la mise à disposition des infrastructures sportives selon les plannings ;
- Mettre en place la logistique nécessaire à l'accueil des manifestations et évènements ;
- Selon planning, assurer l'entretien des espaces extérieurs et des infrastructures sportives ;
- Contrôler les activités des clubs de sports et le respect des règles fixées ;
- Surveiller activement les différentes zones du parc, les parkings, les infrastructures et les bâtiments ;
- Faire respecter le règlement du parc auprès des usagers ;
- Gérer la circulation des véhicules dans le parc ;
- Accueillir et renseigner le public au guichet et au téléphone ;
- Effectuer les encaissements des diverses locations et ventes de matériel, gérer la caisse ;
- Effectuer les états des lieux lors de locations de salles ;
- Superviser le réceptionniste saisonnier et le chargé des jeux d'enfants ;
- Tenir à jour la main courante ;
- Assurer la bonne fermeture des bâtiments et des infrastructures et activer et désactiver les alarmes.

4.4 Effectuer des tâches particulières en fonction de ses compétences

- Contribuer à l'intégration des apprentis et des stagiaires, collaborer à leur formation ;
- Partager ses connaissances et compétences avec ses collègues ;
- Effectuer toute autre activité nécessaire à la bonne marche de la Fondation sur demande de la hiérarchie et dans le cadre des compétences du collaborateur ;
- Respecter les règles de sécurité (personne et outillage) et contribuer à leur évolution ;

- Participer aux divers inventaires ;
- Participer aux manifestations organisées par la Fondation ou par des associations ou entreprises externes en semaine, le soir ou le week-end en fonction des besoins ;
- Participer au développement du Centre et à son évolution ;
- Informer la hiérarchie sans délai en cas de problème ou disfonctionnement.

5. COMPETENCES (décisions)

5 1 Signature :
- Non

5 2 Finances
- Non

5 3 Ressources humaines
- Non

6. VALEURS-CLE

Superficie totale du parc	: 50 ha
Patrimoine arboré	: 1'400 individus
Superficie des surfaces sportives	: 11 ha
Bâtiments	: 4
Pavillons blocs sanitaires	: 4
Salles en location	: 3
Vestiaires	: 17
Dortoirs	: 32 lits
Visiteurs à l'année	: 250'000
Engins de chantier, tracteurs et utilitaires	: 15

7. PROFIL

7.1 Formation
- CFC d'horticulteur paysagiste ou formation jugée équivalente
- Permis de conduire exigé
- Permis machiniste, un atout
- Formation en élagage, un atout
- Attestation de formateur d'apprenti, un atout

7.2 Expérience professionnelle
- Expérience préalable dans le domaine visé, un atout

7.3 Spécificités
- Aisance relationnelle et sens du service au public
- Bonne santé et de nature robuste
- Excellente aptitude aux travaux manuels et pour résoudre des problèmes techniques

- Polyvalence, rigueur, flexibilité
- Esprit d'initiative et proactivité
- Ponctualité et conscience professionnelle
- Capacité à travailler de manière autonome et en équipe
- Capacité à anticiper les risques
- Orientation solutions
- Adaptabilité à l'évolution des missions de la Fondation

8. VALIDITE ET MODIFICATION DU PRESENT CAHIER DES CHARGES

Ce cahier des charges n'est pas figé et peut être amené à évoluer en fonction des besoins de la Fondation des Evaux et des compétences du collaborateur